

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant :

**Hector A. Proulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : La question agricole.—Les loteries Américaines.—Nécrologie : Le Rév. M. George Potvin, curé de Notre-Dame de Buckland.

*Causerie Agricole* : L'ensilage des fourrages verts.—"Le silo et le pâturage" : conférence de l'Hon. M. Ls Beauhien, député à la Législature Provinciale, pour le comté d'Hochelega.

*Sujets divers* : Conditions à remplir pour bien traire une vache.—Les poules.

*Choses et autres* : Exploiter une ferme avec succès.—Produits laitiers de la Province de Québec, à l'exposition coloniale de Londres.—Livres de généalogie de la race bovine canadienne.

*Recettes* : Le mirage des œufs.—Avoine fermentée pour l'alimentation des chevaux.

*A nos lecteurs.*—Nous ne savons pas si nous entrerons ne en grâce avec nos abonnés pour les avoir privés de la Gazette des Campagnes, depuis le 28 janvier dernier; en tout cas, nous donnons ici la raison de cette suspension, avec l'espérance d'une absolution, pourvu qu'il n'y ait pas récidive de notre part. M. Paschal V. Taché, avocat et réviseur pour les listes électorales du comté de Kamouraska, a bien voulu nous faire imprimer ses listes électorales, et M. l'avocat L. B. Dionne, réviseur pour le comté de Témiscouata, pour une partie de ses listes électorales; et dans les circonstances où nous trouvions, nous ne pouvions refuser un pareil encouragement. Nous nous sommes mis à l'ouvrage pendant 27 jours, et avec le peu d'ouvriers à notre disposition la moindre de nos journées de travail se terminait de 2 à 3 heures de la nuit pour recommencer le même matin à 7 heures; 4 à 5 heures de repos par 24 heures.

Nos abonnés profiteront de ce que nous avons gagné en argent par l'impression de ces listes, car le profit réalisé servira à l'amélioration de notre journal.

D'un autre côté, pour réparer le temps perdu, nous publierons de temps à autre, d'ici au 1er d'août, fin d'année de sa publication, des numéros doubles de la Gazette des Campagnes: ce qui nous promettra de donner plus de

développement à plusieurs questions agricoles que nous désirons traiter.

Quoique très fatigué par un travail pour ainsi dire au-dessus de nos forces, nous nous remettons à la rédaction de notre journal avec courage et constance, tout en essayant d'intéresser nos lecteurs à la propagande agricole et au perfectionnement de notre culture.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Question importante qui se recommande à l'attention toute particulière des cultivateurs.*—Souvent, dans la Gazette des Campagnes, nous avons dit que les cultivateurs perdaient au moins, annuellement, les deux tiers des produits agricoles qu'ils pourraient réaliser, et cela par une mauvaise pratique agricole et une négligence impardonnable dont ils ne savent pas se rendre compte. C'est ce que reconnaissent tous les agronomes, et c'est qu'a constaté l'Hon. Premier ministre de la Province de Québec, qui a la direction de notre Département de l'agriculture, en disant "qu'on peut arriver à doubler et à tripler notre production agricole, par des moyens à la portée de tous les cultivateurs."

Ces paroles, dont on ne peut contester l'exactitude, ont donné lieu aux réflexions suivantes de la part d'un ami de cette grande cause, qui nous prie de les publier dans notre journal et d'y attirer l'attention de nos lecteurs :

### LA QUESTION AGRICOLE.

La province de Québec, autrefois si renommée par sa fertilité prodigieuse, ne produit plus, d'après les derniers recensements officiels, que 8½ minots de blé par arpent, on moyenne, tandis qu'autrefois elle en produisait au moins 25. Il en est de même de tous les grains, dont la production moyenne n'est plus que du tiers, au quart de ce qu'elle était autrefois.

Dans un programme prononcé récemment, l'hon. M. Ross, premier ministre de la province, disait, en

substance : " Je suis agriculteur moi-même. Je connais les défauts, les qualités et les besoins des cultivateurs. J'ai recueilli tous les renseignements qu'il m'a été possible de me procurer. J'ai constaté qu'ON PEUT ARRIVER À DOUBLER ET À TRIPLER NOTRE PRODUCTION AGRICOLE, et que les moyens pour arriver à ce résultat ne sont pas hors de la portée de nos cultivateurs. "

Après bien des années d'études, de pratique agricole, et de réflexion, je suis absolument de l'avis de M. Ross. Si le cultivateur canadien, — quelque pauvre qu'il puisse être — le veut, et j'ai la conviction qu'il le veut, il arrivera bientôt à doubler et à tripler sa production agricole, sans autres moyens pécuniaires que ceux dont il dispose actuellement. Evidemment, il faudra lui venir en aide, en lui indiquant les moyens à prendre. Il faut l'instruire. Mais avec de la bonne volonté, de l'organisation et un bon emploi des moyens dont nous disposons, les sommes actuellement votées chaque année pour l'avancement de l'agriculture devraient suffire.

Se rend-on bien compte de ce qu'une semblable amélioration dans toute la province de Québec représente de richesses ?

La dette provinciale tout entière est de \$8,704,768.

Cette somme représente annuellement, à 5 0/0, un intérêt de \$435,238 40.

Or, doubler la production agricole, ce serait augmenter la richesse publique d'une somme si grande, que le revenu actuel de ce nouveau capital ainsi créé, paierait toute la dette de la province, capital et intérêt, dans environ quatre mois ! Et cependant nous pouvons faire plus que doubler la production agricole, nous pouvons la tripler !

Cette affirmation mérite d'être élucidée de la manière la plus claire. Je vais donc en faire la preuve.

Prenons le dernier recensement de 1881. Voici les chiffres qu'on y trouve. Aux données officielles, j'ai ajouté l'évaluation des produits, aux plus bas prix du marché et j'ai additionné les valeurs comme suit :

Récolte de 1880, (voir recensement de 1881. Vol. 3)			
Blé de printemps, minots.....	1,999,815	à 80c	\$1,599,852
Blé d'automne, minots.....	19,189	" 80c	15,351
Orge, minots.....	1,751,539	" 50c	875,769
Avoine, ".....	19,990,205	" 33½c	6,663,401
Seigle, ".....	430,242	" 60c	258,145
Pois, ".....	4,170,456	" 75c	3,127,827
Sarrasin, ".....	2,041,670	" 50c	1,020,885
Maïs, ".....	888,169	" 60c	532,901
Patates, ".....	14,873,287	" 25c	3,718,321
Navots, ".....	1,572,486	" 8c	125,798
Autres légumes, minots.....	2,050,904	" 20c	512,726
Foin, tonnes.....	1,614,906	" \$8 00	12,919,248
Graine de mil et trèfles, minots.....	119,306	" 3.00	357,918
Beurre de laiterie, lbs.....	30,630,397	" 15c	4,594,559
Beurre de fabrique, lbs.....	623,490	" 20c	124,693
Fromage de ménage, lbs.....	559,278	" 10c	55,927
Fromage de fabrique.....	7,391,050	" 10c	739,105
Graine de lin, minots.....	65,992	" 1.00	65,992
Lin et chanvre, lbs.....	815,340	" 20c	173,068
Drap et flanelle de ménage, vgs.....	2,958,180	" 40c	1,183,272
Toile, verges.....	1,130,301	" 20c	226,060
Pommes, minots.....	777,557	" 60c	466,534
Raisin, lbs.....	153,031	" 4c	6,321
Autres fruits, minots.....	155,543	" 60c	93,325
Tabac, lbs.....	2,356,531	" 10c	235,653
Houblon, lbs.....	218,542	" 30c	65,562
Bétail tué ou vendu pendant l'année.....	160,207	" \$20.00	3,204,140

Montons tués ou vendus pendant l'année.....	436,336	" 2.50	1,090,840
Cochons tués ou vendus pendant l'année.....	333,159	" 10.00	3,331,590
Laine vendue pendant l'année, lbs.....	2,730,546	" 33½c	910,182
Miel.....	559,024	" 10c	55,902
			\$48,350,880

Le recensement ne mentionne pas les chevaux vendus, ni les volailles et les œufs, ni la paille récoltée, que j'estime annuellement à :

Chevaux vendus \$4,000,000	
Volailles et œufs produits 2,000,000	
Paille.... 2,000,090 à ajouter, au moins,	8,000,000
	\$56,350,880

Depuis le recensement de 1831, et des estimés au plus bas, il me paraît donc établi que notre agriculture provinciale, toute pauvre qu'elle soit, produit annuellement, au bas mot, une valeur de CINQUANTE-SIX MILLIONS DE PIASTRES ! Voilà donc le montant que, d'après l'hon. M. Ross et des hommes parfaitement renseignés, on peut arriver à DOUBLER ET À TRIPLER CHAQUE ANNÉE !

Cette preuve est-elle suffisante ?

Cette question mérite-t-elle que la Législature s'en occupe sérieusement, lors de la prochaine session, et dans les sessions qui suivront ?

Notre agriculture a été reléguée au dernier plan des questions provinciales assez longtemps, ce me semble. Il est temps qu'elle obtienne toute l'attention des hommes d'Etat, de nos législateurs en général, des journalistes, et de tous ceux qui ont à cœur le véritable intérêt de notre province.

Voyons, un peu, d'ici à l'ouverture de la session, ce que notre presse provinciale toute entière, j'espère, voudra bien dire sur une question aussi vitale ?

*Les loteries Américaines.* — Plusieurs personnes de Montréal, qui avaient envoyé en décembre dernier, des lettres enregistrées à M. B. Dauphin, National Bank, Nouvelle Orléans, les ont reçues, du département des lettres mortes, d'Outaouais, avec cette note :

" La lettre ci-incluse a été renvoyée par l'administration des postes des Etats-Unis, parce que l'on croit que le destinataire s'occupe d'affaires illégales et d'un caractère frauduleux.

" D'après les lois des Etats-Unis, la poste a droit de refuser de délivrer les lettres dans de telles circonstances, et en conséquence la lettre est renvoyée à l'expéditeur. "

#### Nécrologie.

### REVEREND M. GEORGE POTVIN,

Curé de Notre-Dame de Buckland.

Nous avons aujourd'hui à enregistrer dans les colonnes de notre journal, le décès d'un prêtre ami dévoué de la *Gazette des Campagnes*, avec lequel nous étions en constante correspondance. La veille du jour où les journaux de Québec nous apprenaient le décès de ce vénérable prêtre, nous recevions de lui une lettre par laquelle il désirait nous associer au mouvement colonisateur qu'il voulait organiser,

avec le concours des curés voisins, dans la nouvelle région où la Divine Providence venait de le placer. Il projetait aussi l'établissement d'un cercle agricole dans sa paroisse. *Crua et aratro*, c'était sa devise, et il en a tenu haut et ferme le blazon jusqu'à son dernier soupir. Après quelques heures de maladie, la mort nous enlevait une vie si précieuse, le 2 février dernier.

M. George Potvin est né à Ste Anne de la Pocatière, le 11 juillet 1834. Il entra au Collège de Ste-Anne en septembre 1844, où il y fit son cours classique. Ordonné prêtre à Québec le 25 septembre 1859, M. Potvin fut dans le même temps nommé vicaire à St-Germain de Rimouski, où la Divine Providence l'appela à préparer et à réaliser de grandes choses pour la plus grande gloire de la religion et le bien de son pays.

Le Rév. M. Epiphane Lapointe, alors curé de Rimouski, reconnaissant dans son jeune vicaire, un travailleur plus qu'ordinaire, lui confia la charge de surveiller l'enseignement de la jeunesse, et il en profita pour donner cours à un projet qu'il mit à exécution à la lettre avec la plus grande persévérance et le plus grand dévouement, comme l'histoire saura le lui témoigner. Après trois années d'un travail opiniâtre et une persévérance à l'égal de son zèle, il établissait un collège dont il a été le premier directeur, ayant pour premier supérieur le Rév. M. Epiphane Lapointe.

L'année suivante, par la mort du Rév. M. Lapointe, le Rév. M. L. Lahaie devenait curé de Rimouski, et en cette qualité deuxième supérieur du Collège, M. Potvin remplissant à la fois les charges de directeur, procureur et professeur de cette nouvelle institution. M. Potvin occupa ces trois charges jusqu'à 1866-67; il fut alors remplacé par le Rév. M. Ferdinand Laliberté comme Directeur, M. Potvin n'étant alors que procureur, l'état de sa santé le forçant à prendre un peu de repos.

Nous voyons par ce qui procède, que le fondateur du Collège de Rimouski ne se ménageait pas pour établir, sur des bases solides, son œuvre de prédilection.

Dans l'été 1867, M. Potvin remettait définitivement son collège entre les mains de Mgr Langevin qui lui déclara, dans une lettre, que *c'était lui qui l'avait commencé, organisé et soutenu presque sans ressources et avec un dévouement extraordinaire et presque surhumain.*—C'était bien dire qu'il en était le fondateur.

A ce précieux témoignage du premier prélat du diocèse de Rimouski, nous ajoutons le suivant du Rév. M. Bérubé, extrait d'un discours prononcé en présence des évêques, du clergé, des laïcs les plus éminents au Canada, lors de la bénédiction de la bâtisse du Séminaire de Rimouski, dont on ne voit aujourd'hui que les sombres restes :

..... " Nous constatons bien un mouvement rapide de croissance, un développement prodigieux, eu égard aux difficultés à vaincre. Où en est donc la cause? Dans un pauvre appartement, sans feu, malgré nos rigoureux mois d'hiver, un homme se livrant à des veilles sans fin, à un travail fébrile. Voyez-le tout à coup parcourir les différentes parties de la maison, où partout sa présence est requise. Ici, il crée; là il transforme : partout il fait des prodiges. Tout à la fois directeur, procureur, professeur, préfet d'études, de discipline, il est partout et à tout. Obstacles sans cesse renaissants, maladie, froid, travail herculéen, sacrifices héroïques et de tous les genres : rien ne l'arrête, il court, il bondit. Il veut, et cette puissance admirable de l'homme qui a percé les montagnes, aboli les distances et dit sa pensée à tous les points du globe à la fois, l'énergie

a fait mieux pour lui; elle a fait, malgré la pauvreté, malgré l'apathie, circuler la chaleur et la lumière dans des cœurs et des intelligences jusque là inconscients d'eux-mêmes. Ecoutez chacune des pierres de la maison que nous allons quitter, chaque écho qui raisonne, chaque âme qui y vécut prend une voix, et dans la plus sublime des harmonies, l'homme de l'admiration, de l'amour, de la reconnaissance répète le nom que vous y prononcez avant qu'il y jaillisse de mon cœur sur mes lèvres, le nom du Rév. M. GEORGE POTVIN..... "

En septembre 1866, Mgr l'Archevêque Baillargeon en envoyant au Collège de Rimouski un prêtre qui devait aider M. Potvin et le remplacer comme directeur, écrivait à celui-ci, dans une lettre à son adresse; que *"le Collège le reconnaîtrait avec justice pour son véritable fondateur."*

Le 27 août 1867, M. Potvin se retirait du Collège de Rimouski, épuisé de fatigues, pour prendre cette fois, bien qu'à regret, un repos qui lui était rigoureusement nécessaire.

Le 29 septembre 1868, M. Potvin prenait la cure de St-Alphonse du Saguenay, et le 23 avril 1871 il acceptait la charge de procureur du Collège de Ste-Anne.

Du 3 août 1872 jusqu'au 4 septembre 1885, il fut curé à St-Aubert de l'Islet, où il laissa des traces admirables de son zèle comme pasteur, comme fondateur d'un couvent, comme défricheur et comme agriculteur tout à la fois. Ce n'est pas la forêt qu'il y a défrichée de ses propres mains, pour l'avantage des Dames Religieuses de son couvent, mais quasi une montagne de pierres couvrant plusieurs arpents en superficie, qu'il a dû transporter ailleurs et utiliser à macadamiser un chemin et faire disparaître une côte jusque là difficile à franchir. Ces quelques arpents de terre autrefois incultes, et dans le voisinage du Couvent, étaient en parfait état de culture lorsqu'il quitta St Aubert pour prendre la cure de Notre-Dame de Buckland, le 7 septembre 1885.

Là, dans sa nouvelle paroisse, ce prêtre infatigable c'était déjà tracé une large tâche à remplir, à part l'exercice de son ministère : travailler, avec le concours de ses confrères voisins, à la fondation de nouvelles paroisses, à l'œuvre de la colonisation et donner l'exemple d'une culture améliorée sur une terre appartenant à la fabrique de N.-D. de Buckland. Mais la mort est venue, non pas le surprendre, mais l'enlever au milieu de projets patriotiques qu'il formait, pour le transporter dans le royaume des élus et là y occuper une place qu'une vie si bien remplie lui avait méritée.

M. Potvin a été inhumé dans l'église paroissiale de Ste-Anne de la Pocatière. Son corps repose dans le caveau du sanctuaire de cette église, voisin de deux saints prêtres qui, comme lui, se sont dévoués à l'enseignement de la jeunesse de leur pays, M. le Grand Vicaire Gauvreau et le Rév. M. F. Buteau.

Par son testament, M. Potvin a légué le fruit de ses économies en argent, à son *Alma Mater* le Collège de Ste-Anne; sa bibliothèque au Collège de Rimouski; et ses manuscrits nombreux au Rév. M. Théodule Smith.

## CAUSERIE AGRICOLE

### L'ENSILAGE DES FOURRAGES VERTS. (Suite).

Dans vos précédentes causeries, nous avons fait connaître les avantages de l'ensilage des fourrages verts et les différentes plantes pouvant entrer dans la confection des silos.

Nous ne saurions mieux compléter ces renseignements qu'en reproduisant ici, textuellement, le remarquable travail d'un agronome Canadien qui a étudié cette question d'une manière pratique. Il en préconise l'adoption dans notre pays, s'appuyant pour cela sur un succès obtenu dont il vante tous les avantages, surtout au point de vue de l'industrie laitière. Nous voulons parler de la conférence de l'Hon. M. Louis Beaubien, député d'Élochelaga, ayant pour titre: "Le silo et le pâturage," que ce Monsieur donnait à la convention annuelle des membres de la "Société d'industrie laitière" à St Hyacinthe, le 18 janvier dernier.

L'ensilage des fourrages verts peut être l'un des moyens de doubler et même tripler nos récoltes, en augmentant la masse de nos fourrages et leur précieuse qualité. Le fourrage, sachons-le, est la base de notre agriculture: il en est le point de départ et il conduit à toutes les prospérités agricoles. Sous ce rapport donc, la lecture de la conférence de l'Hon. M. Beaubien doit avoir une grande utilité.

Nous invitons nos lecteurs à la lire attentivement et à mettre en pratique les renseignements qu'il nous donne, en autant que les circonstances et les moyens le permettront.

*Monsieur le Président et Messieurs,*

"Nos hivers sont si longs: sept mois les bêtes à l'étable." Voilà ce que nous répond notre cultivateur quand nous lui conseillons d'avoir plus de bétail. Il lui faut bourrer ses granges et les faire grandes: il s'arrête et se décourage devant sa tâche.

Si nous pouvions venir à son secours!

Je sais, messieurs de l'association, qu'en exerçant votre industrie, votre *molto* est, en résumé, celui-ci: "Multiplier le bétail, en améliorer la race, la conserver par une nourriture toujours saine et abondante."

Nous avons constaté les bons résultats obtenus par votre association, et nous avons tous hâte que l'exemple que vous donnez se propage de proche en proche, pour semer partout le confort et la prospérité.

Aujourd'hui, mes observations n'auront peut-être rien de nouveau pour la plupart d'entre vous. Vous êtes au courant de la question dont je veux m'occuper un instant avec vous. Mais nos auditeurs ne sont pas seulement ceux qui peuvent contenir cette salle. Quelqu'un profitera peut-être de ce que nous avons déjà appris nous-mêmes.

Je me propose de discuter avec vous la manière dont nous pouvons, au moyen de cette plante, bienfait du ciel, trésor de l'agriculture, le blé-d'Inde, le maïs, continuer pour ainsi dire et prolonger jusque dans nos longs hivers, ces hivers dont on se plaint, nos gras pâturages de l'été: mettre de côté, en réserve, pour tout l'hiver, de la bonne herbe verte qui sera consommée par nos bestiaux tout comme si elle venait d'être fauchée: qui donnera au beurre d'hiver la saveur du beurre de l'été, du beurre de l'herbe.

Tout cela, en diminuant les travaux de la ferme de ce qu'ils sont aujourd'hui; en étendant la superficie laissée en pâturage, mais réduisant celle consacrée aux céréales.

Vous avez tous cultivé le blé-d'Inde en vert, pour sa tige et des feuilles comme fourrage.

Quand il appréhende une année sèche, quand il prévoit que son pâturage va lui manquer, vous savez que le bon laitier qui ne veut pas voir ses vaches danser tout-à-coup et rentrer maigres à l'automne tarir son étable, s'empresse, aussitôt les jours de gelée passés, de semer son morceau de blé-d'Inde en vert.

Il choisit un bon morceau, fertile, fumé et labouré à l'automne; il le laboure de nouveau profondément et en travers au printemps, le passe au bouleversour, le herse, le roule, trace des sillons à la charrue double à trente pouces de distance, puis sème son maïs à un minot à l'arpent.

Il plâtrera aussitôt que levé, et une ou deux fois plus tard. Il tiendra le champ bien sarclé jusqu'à ce que les plantes couvrent tout le sol.

Aussi voyez s'il a une récolte. On croirait qu'un cavalier peut s'y cacher tout monté. Quelques plantes ont onze et douze pieds, la moyenne huit pieds.

C'est un champ comme celui-là que je vais vous proposer d'engranger d'une certaine façon qui s'appelle *ensilage*. Si la récolte a été assez bonne, un arpent nourrira sept bêtes durant six mois d'hiver. Voilà que celui-ci serait sérieusement entamé. Aux États-Unis on a nourri, avec le produit d'un arpent, quatre bêtes durant une année. À part le maïs, laquelle de nos autres récoltes pourrait en faire autant? betteraves, carottes, trèfles, tout est distancé.

Mais n'anticipons pas, retournons un moment à notre intelligent laitier.

Vous faites bien le beurre et le fromage, messieurs de l'association, mais voyez donc comme lui sait faire le lait.

Quand l'herbe se fane, que le soleil chauffe ses pâturages, que la grise ou la caille ne romplit pas sa chaudière autant que d'habitude, malgré les efforts consciencieux de propreté, il va à son champ de blé-d'Inde et en porte libéralement à son troupeau. Il agira de la sorte tant que son pâturage ne se conduira pas mieux, et il se conduira même ainsi jusqu'à l'hiver, s'il le faut, et son bétail prendra l'étable gras, en bon ordre et en lait. Il n'aura pas à dépenser tout ce qu'il vaut ou tout ce qu'il a pour rendre la chair à des bêtes qui l'ont perdue au mauvais pâturage. Elles seront moins dures d'entretien et la grange toute ronde ne leur passera pas par le ventre.

Mais voici que notre homme va avoir ses tribulations. Son champ de blé-d'Inde vert, il est vrai, lui a donné entière satisfaction tout l'été. Il a vu les tiges s'allonger démesurément et faire parler d'elles dans l'endroit. Il a attendu que les premières gelées blanches sèchent le tour des feuilles supérieures pour abattre la récolte, du moins ce qui lui en restait après avoir été une partie de l'été au secours du pâturage.

Sa récolte est bien liée et on grosses bottes. Comment va-t-il la conserver? Voilà la question. Il ne peut la mettre au fenil, ça va chauffer. Mettre dehors en quintaux, c'est livrer la récolte aux mulots et aux rats des champs, et après les dégâts le maïs va prendre dans la glace, et l'on ne pourra pas avoir la partie inférieure que bien détériorée, et au printemps encore.

Il se décide pourtant, il met en faisceaux dehors, non loin de son étable. L'hiver s'ayance.

Tout comme il le craignait, les mulots font ravage et le pied des bottines est de dix-huit pouces dans la glace. Il tranche à la hache, pour les porter à la

grange. Un jour de grand froid, voulant utiliser le temps pendant lequel il ne veut pas se risquer dehors avec ses attelages, il passe par le coupe-paille une bonne partie de cette récolte.

Le maïs est là, tranché dans la grange où il fait froid..... comme dans une grange. Cela n'empêche pas que son maïs en bas ainsi tranché, chauffe de la belle façon, et il a beau l'étendre à sept ou huit pouces d'épaisseur par tout l'espace à sa disposition dans sa grange; il a beau en être prodigieux avec ses bêtes, il ne peut tenir tête à la fermentation, et il perd une partie de sa récolte.

Voilà le moment, n'est-ce pas, où nous pouvons être utile à ce pauvre laitier et lui conseiller le si'o. Alors il doublera l'étendue de son morceau de maïs vert. Il en aura pour l'été et pour l'hiver. S'il a vingt quatre vaches, il en fera quatre arpents pour sa provision d'hiver, et une certaine étendue en sus pour l'été, comme supplément au pâturage s'il en est besoin.

La construction d'un silo n'est pas la mer à boire. Parlons-en de suite, et pour le profit de notre laitier et pour tous ceux que ça pourra intéresser.

*Le silo.*—Le silo est une cavité, soit dans le sol soit en dehors du sol, ouverte en dessus, mais dont les côtés et le fond sont à l'épreuve de l'eau et de l'air. On peut lui donner différentes formes.

Il y en a d'économiques comme il y en a de dispendieux. Il y en a en terre, en bois ou en maçonnerie. Il y en a des milliers en France et en Allemagne. En Angleterre il y en avait 612 en 1884, mesurant en tout 1,861,744 pieds cubes, et en 1885 (voyez si ça progresse), 1883 mesurant 3,313,106 pieds cubes. Aux Etats Unis, on doit en compter à l'heure qu'il est environ six mille.

Dans la Province de Québec (nous venons quelquefois après les autres), il y en a un chez M. Pierce, un chez M. Cochrane, un chez M. Dawes, un chez M. Diodace Tassé, un chez M. Lemire, un chez M. Marion.

On peut ensiler le maïs entier ou en le tranchant en petites longueurs par le coupe-paille. La dernière manière est la plus sûre et la préférable, mais enfin on peut se tirer d'affaire de la première façon. Prenons d'abord la confection la plus économique et l'ensilage qui dispense du coupe-paille.

*Silo en terre.*—Choisissez un défaut de côte, ou du moins un endroit où vous n'aurez pas à craindre l'invasion de l'eau. Creusez le sol cinq à six pieds, rejetant la terre de chaque côté. Que l'ouverture soit plus large du haut que du bas, de dix pieds de large du haut et de six à sept pieds de large du bas : les côtés en talus uniformes. Grâce à ce rétrécissement du bas, le tassement du maïs se fera mieux, sans laisser de cavité où l'air pourrait se conserver. L'air, disons-le de suite, est l'ennemi juré de l'ensilage; on pourrait même définir le silo : "moyen de soustraire une récolte à l'action de l'air."

La longueur du silos en terre sera déterminée par la quantité de récolte à ensiler. Avant d'y placer le maïs, il faudra le laisser se faner deux ou trois jours sur le champ, ce qui lui enlèvera une bonne partie de son eau et le rendra moins difficile de conserver.

Placer le maïs, à la main, longitudinalement et bien arrangé côte à côte et serré. Foulez bien. Parvenu au niveau du sol, vous pouvez passer avec votre

attelage sur la conserve pour la presser davantage, mais voyez à ce que des fumiers ne la salissent pas. Continuez, une fois passé l'égalité du sol, à placer le blé-d'Inde, mais de manière à terminer le tas en couverture. Sur ce cône, ramenez la terre de l'excavation et mettez-en une épaisseur de deux pieds, bien arrangée et bien en pente.

La masse va se mettre à fermenter, mais ne craignez rien, pourvu que vous n'ayez pas été plus de deux jours à remplir votre silo; car il faut, aussitôt que possible, mettre le blé-d'Inde sous cette épaisse et pesante couche de deux pieds de terre, afin d'en chasser l'air et de restreindre la fermentation. S'il se fait des fissures par le tassement de la masse ou autrement, remplissez-les de suite et dormez en paix.—(A suivre.)

#### Conditions à remplir pour bien traire une vache.

Cinq par cent, même dix, pourraient être obtenus en plus sur la quantité de lait donné par nos vaches, si nous observions rigoureusement les règles suivantes :

1o. Ne jamais hâter la marche des vaches, soit en les conduisant au pâturage ou en les ramenant du pâturage.

2o. Les traire à des heures régulières, autant qu'il est possible. Cinq heures et demie le matin et six heures le soir, sont des heures convenables.

3o. Être rempli de douceur à l'égard des vaches pendant tout le temps où on les traite.

4o. Traire les vaches le plus rapidement possible et être certain de ne pas laisser de lait dans le pis.

5o. N'avoir aucune conversation avec qui que ce soit et ne s'occuper uniquement que de bien traire la vache.

6o. Au moment d'approcher une vache pour la traire et lorsqu'on la quitte, n'avoir à son égard que des paroles de douceur; par ce moyen elle sera sans crainte et l'on pourra être certain qu'elle donnera tout son lait.

Nous ajoutons à ces règles, les suivantes qui malheureusement sont souvent mises en pratique, sans que nous songions à y porter remède :

1o. N'avoir pour conduire les vaches au pâturage que des jeunes gens dont le seul plaisir est de les maltraiter, de leur envoyer des pierres pour hâter leur marche et de donner des coups de bâton à celles qui se tiennent en arrière du troupeau.

2o. Traire les vaches de bonne heure le matin et tard le soir.

3o. Frapper la vache sur le dos avec ce qui se présente sous la main, ou lui parler rudement, si elle n'est pas prompte à s'arrêter au moment où on veut la traire.

4o. Traire la vache lentement et sans précaution, et la laisser en liberté du moment qu'elle cesse de donner son lait.

5o. Parler et rire, sringuer même du lait à la figure de sa voisine sous le prétexte de faire une farce, dans le temps où l'on traite les vaches.

6o. Faire en sorte que la vache soit dans une grande crainte, et lorsqu'on a fini de la traire lui donner un rude coup de pied.

## Les poules.

L'élève des poules — ou l'élevage comme on dit vulgairement — doit s'étudier de deux manières différentes: on élève des poules pour le plaisir de les voir courir, ou bien on les élève pour s'en faire une source de revenus.

Les vrais amateurs n'ont pas besoin de mes conseils: ils sont pour le moins aussi savants que moi et ils ne reculent pas devant le sacrifice de quelques francs pour se procurer les ouvrages spéciaux dans lesquels ils trouvent tous les conseils désirables.

Ceux qui ne voient dans l'élève des poules qu'une simple spéculation, peuvent chercher à posséder:

1o. Des coqs et des poules des espèces les plus rares et les plus belles; 2o. Des poulets qui fournissent une grande quantité de chair et cela le plus rapidement possible; 3o. Des poules qui pondent beaucoup et qui donnent de gros œufs.

Dans les trois cas, les soins à donner aux pensionnaires de la basse cour étant les mêmes, c'est par là que nous commencerons.

Je ne ferai pas la description de ces oiseaux si familiers et si utiles, car je n'apprendrais rien de nouveau à mes lecteurs. Je me contenterai de leur dire que dans le choix des reproducteurs des deux sexes on doit donner la préférence à ceux qui ont des muscles pectoraux les plus développés. — Pour plus de clarté je dirai que ces muscles sont désignés dans l'art culinaire sous le nom de blanc de volaille. Le désir de couvrir se manifeste chez la poule par suite d'une irritation particulière des muscles pectoraux.

Les fermières belges donnent généralement la préférence aux poules communes et choisissent celles qui ont les pattes courtes et de couleur noire ou grise. Elles aiment mieux les poules noires que les blanches, l'expérience leur ayant démontré que les premières sont les plus fécondes. "Il faut, dit Buffon, choisir celles qui ont la mine éveillé, la crête flottante et rouge et qui n'ont pas d'éporone." "Il faut aussi rejeter celles qui imitent le chant du coq." Même chez la gent ailée la femme ne doit pas porter les culottes.

Il est très important de connaître les signes de la ponte. La poule peut présenter un maximum ou un minimum de ces signes. Dans le premier cas, elle donnera de 120 à 150 œufs par année, et dans l'autre de 60 à 80. On voit qu'il y a une belle différence et qu'un examen attentif est de la plus grande utilité.

La poule qui doit bientôt pondre se reconnaît:

1o. *A la crête*, qui, aussi bien que les caroncules du mouton, devient d'un rouge très vif. Hors de la ponte ou en cas de maladie, ces organes sont d'une teinte livide et légèrement bleuâtre.

2o. *Aux oreilles*, dont le pourtour se marque d'une tache blanche. Une tache d'eau moins un centimètre d'étendue, indique une pondreuse de première classe.

3o. *A la fiente*, qui contient moins de matières blanches et liquides chez les bonnes ponduses que chez les autres.

4o. *Au ventre*; s'il est gros, pendant, bien emplumé, c'est encore un bon signe.

Mais, dans le choix des ponduses, le meilleur des guides est l'expérience. En tout cas, la poule ne peut donner qu'à sa deuxième année de ponte la mesure de sa fécondité. On choisira pour la reproduction

celles qui auront donné le plus grand nombre d'œufs et les plus gros. — *Le Journal populaire.*

## Choses et autres.

*Exploiter une ferme avec succès.* — Le succès dans l'exploitation d'une ferme ne dépend pas autant dans le capital-argent dont on peut disposer que dans la bonne administration d'une ferme en réglant d'avance tous les travaux à être exécutés dans le cours d'une année, ne laissant rien à la chance ni au caprice. Il ne suffit pas de pirater toujours pressé, à ne savoir où donner la tête, mais il faut que le travail soit fait en son temps, avec calcul, et en sa propre saison.

Quand nous disons que rien ne doit être laissé au hasard, cela comporte de la part du cultivateur le calcul dans ses propres affaires. Le cultivateur doit être un grand observateur des lois de la nature afin de mettre en pratique les règles qu'il doit observer pour réussir dans son exploitation agricole.

Pour bien diriger ses travaux de culture, le cultivateur doit consacrer un temps nécessaire pour l'étude et être bien décidé à profiter de l'expérience des autres cultivateurs. La lecture des journaux d'agriculture est l'un des moyens d'arriver à ce but.

Le cultivateur qui saura prendre un aussi grand intérêt à l'exploitation de sa ferme, ne manquera pas de faire partager sa noble émulation à ses voisins, en les encourageant à établir un cercle agricole dans sa localité, pour y discuter tous ensemble les différentes questions agricoles qui pourraient les conduire dans la voie du succès. Un tel cultivateur, par la bonne direction de sa ferme, donnera aussi exemple du savoir faire à ses voisins qu'ils ne manqueront pas de mettre scrupuleusement en pratique.

## Société d'industrie laitière de la province de Québec.

*Résolutions adoptées à l'Assemblée du Conseil Exécutif de la Société, à Montréal, le 9 février 1886*

A la suite de la décision prise par la Société, à la convention des 13 et 14 janvier dernier, d'envoyer des produits de laiterie de cette province à l'exposition coloniale de Londres de cette année, le comité exécutif du bureau de direction de cette société recommande:

Que cette société expédie à Londres, durant la saison prochaine et pendant toute la durée de l'exposition, des fromages et beurres de cette province, au moins à chaque quinzaine pour tenir constamment exposés des échantillons en bon état de ces produits laitiers;

Que tous les membres de cette Société soient invités à envoyer, régulièrement et à des époques qui seront déterminées de temps à autre pour chaque exposant, des échantillons parmi lesquels les articles à exposer seront choisis de manière à permettre à tous, autant que possible, de prendre part à l'exposition;

Que pour le choix des articles à exposer, il soit établi une inspection régulière à Montréal des échantillons ainsi envoyés;

Que tous les produits trouvés de bonne qualité à la dite inspection, qu'ils soient envoyés à Londres ou non, soient achetés par la société au plus prix du marché;

Que les produits achetés ou exposés soient vendus au bénéfice ou à la perte de la société;

Que les articles soient exposés sous le contrôle de la société, mais au nom des fabricants ou exposants qui les auront fournis.

Qu'à moins de circonstances dont l'appréciation sera laissée au comité spécial qui s'occupera de l'exposition, le nombre de boîtes de fromage à expédier à chaque envoi soit de 12 à 24; et que le nombre de tinettes de beurre soit aussi de 12 à 24, à répartir entre le beurre de fabrique et le beurre de laiterie privée, — et que toute latitude soit laissée au même comité de régler la quantité des produits spéciaux qui seront offerts pour l'exposition;

Que les articles à exposer soient expédiés à bord des steamers et exposés à Londres dans des réfrigérateurs;

Que le comité spécial règle les conditions de fabrication et d'emballage à être observés par les exposants;

Que vu la nécessité: 1o. d'établir une inspection régulière à Montréal, et d'y avoir un agent de réception et d'expédition; 2o. d'obtenir une installation spéciale pour le transport des articles expédiés et pour leur exposition à Londres; 3o. d'avoir un représentant commercial à Londres, pour effectuer l'écoulement régulier des articles exposés; 4o. de compter sur une avance de fonds d'environ (1.000) mille dollars pour l'achat des articles acceptés.—Cette Société par son secrétaire s'assure auprès des gouvernements d'Ottawa et de Québec des moyens requis pour remplir toutes ces conditions;

Que toutes les fabriques qui se seront inscrites pour l'exposition soient visitées par les inspecteurs de la Société dès l'ouverture de la saison.

Le comité exécutif recommande de plus :

LIVRES DE GENEALOGIE.

Que la Société en réponse à la résolution adoptée à la dernière séance du Conseil d'Agriculture du 3 février conrant, accepte la charge de faire et préparer le " Livre de Généalogie " de la race bovine canadienne et un " Livre d'Or " en rapport avec le dit livre de Généalogie.

RECETTES

Le mirage des œufs

On prétend, dans certaines localités, qu'un excellent moyen de reconnaître si l'œuf, que l'on veut faire couvrir, a été fécondé, consiste à toucher ses deux bouts avec la langue; s'ils sont froids tous les deux, l'œuf est certainement stérile; dans le cas, au contraire, où l'œuf a été fécondé il y a un bout froid et un bout tiède.

Nous ne nous portons pas garant de l'excellence de la méthode. Mais les intéressés auraient parfaitement raison de l'appuyer, si inexplicable que la chose paraisse.

Avoine fermentée pour l'alimentation des chevaux.

On augmente sensiblement la puissance nutritive de l'avoine en la mouillant préalablement avec de l'eau très chaude, égouttant après six heures pour ne la donner à l'animal que quarante-huit heures après.

L'opération peut se faire en pratique, d'une manière graduée, au moyen de trois bacs ou seaux contenant chacun une quantité d'avoine égale à la consommation journalière.

AVIS

Le reviseur du district électoral du Comté de Kamouraska dans la province de Québec, nommé en exécution de l'acte du Cens Electoral, donne par le présent avis qu'il a terminé et publié de la manière prescrite par le dit acte, la première liste générale des électeurs du District électoral du Comté de Kamouraska, et que conformément au dit acte il tiendra une séance pour la revision préliminaire de la dite liste à St-Paschal, dans la salle publique, dans le comté de Kamouraska, dans la dite province, à onze heures de l'avant-midi, le premier jour d'avril 1886.

Toute personne faisant objection à quelque nom inscrit sur cette liste pourra, en tout temps avant le dit jour, et toute personne désirant ajouter quelque nom à cette liste, ou désirant l'amender autrement, pourra, le ou avant le vingt-quatrième jour de mars 1886, remettre au dit reviseur ou lui expédier par lettre enregistrée, à son bureau à St-Paschal ou à son adresse, un avis par écrit, et autant que possible d'après la formule donnée à cette fin dans l'annexe du dit acte, indiquant le ou les noms auxquels il est fait objection, ainsi que les motifs de cette objection, ou le ou les noms que l'on veut faire ajouter à la liste, avec les raisons à l'appui et les particularités du cens électoral et le domicile des personnes dont on veut faire ajouter les noms, ou les particularités de toute autre modification proposée, avec les raisons à l'appui; et tout tel avis devra être signé par la personne qui le donnera, et mentionner sa résidence, son occupation et son adresse postale. Dans le cas où celui qui donnera ainsi avis ferait objection au nom de quelque personne déjà inscrit sur la liste, il devra aussi faire remettre ou expédier par la poste, à la dernière adresse connue de la personne dont on veut faire retrancher le nom, et par lettre

enregistrée, en même temps que le dit avis sera donné au reviseur, copie de l'avis donné.

Daté ce vingt-deux février 1886, à St Paschal

P. V. TACHÉ.

Reviseur pour le District Electoral du Comté de Kamouraska.

BLÉ DE SEMENCE D'ONTARIO.

Trois bonnes variétés à vendre, venant directement des producteurs. J'ai choisi moi-même les variétés les plus productives et les plus promptes à mûrir, savoir :

Le " Fife blanc ".—Cette espèce ressemble au Fife d'Ecosse par la forme et la grosseur de l'épi, mais le grain est plus blanc et produit une farine plus blanche.

Le " Russie blanc ".—Blé à 6pi pesant, produisant de très fortes récoltes. Le grain est couleur d'ambre et fait de très bonne farine. Cette variété est généralement recommandée.

Le " Club " ou " Goutte d'or ",—est le blé le plus hâtif. Le grain est court et gros; l'épi ressemble à celui du blé de Russie, mais il est plus court et plus compact.

Prix \$1.75 cts le minot ou \$3.50 cts le sac de 120 livres, livrable au dépôt de St Roch, et payable argent comptant en même temps que les commandes.

Des échantillons seront envoyés par la malle, sur demande accompagnés de 3 cts en timbres-poste, s'adresser à

AUGUSTE DUPUIS, Village des Aulnaies, Comté de l'Islet, P. Q.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,  
COCHONS BERKSHIRES,  
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,  
16, Rue St Jacques, MONTREAL

La Compagnie d'Assurance Mutuelle de Montmagny

11e ANNÉE D'EXISTENCE

BUREAU PRINCIPAL A MONTMAGNY.

Cette compagnie assure contre le feu toutes sortes de propriétés, maisons, dépendances des cultivateurs, etc., aux prix les plus modérés.

JEAN BOUCHER, St Charles de Bellechasse, Président

GEO. DEMERS, St Henri de Lévis, Vice-Président;

JAMES OLIVA, Gérant }  
H. HEBERT, Inspecteur } Montmagny.

Agents généraux: H. HEBERT, Montmagny; G. E. MICHAUD, l'Islet.

1er octobre 1885.

STATUE DE NOTRE-DAME DE PITIÉ

A VENDRE

Au Bureau de la " Gazette des Campagnes."

Le soussigné offre en vente une magnifique statue de Notre-Dame de Pitié, en carton-pierre, quatre pieds de hauteur et quatre pieds et demi de longueur. Le coloris de cette statue a été fait avec le plus grand soin par un habile statuair de Montréal. S'adresser à

FIRMIN H. PROULX,  
A Ste-Anne de la Pocatière.

**L. A. LANGLAIS**, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

## A VENDRE

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree ; un jeune taureau Ayrshire de deux ans, pure race, avec pedigree.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,  
St MARC, Comté Verchères, P. Q.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1885---Arrangement pour la saison d'hiver---1886

Le et après lundi, 10 novembre 1885, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	9.50 A. M.
Pour Lévis.....	4.10 P. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.38 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	3.26 P. M.
Pour Lévis.....	4.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	9.50 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N. Bk., 11 novembre 1885.

## ECREMEUSE DE LAVAL!

INSTRUMENTS de Paterson & Frère : Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herse et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lieuses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey : Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

### INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre.

### PETITS SEMOIRS A GRAINES DE RANDOLPH,

Fonctionnant à l'aide de la main; expédiés par la Poste pour \$1.75.

Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Charrues écossaises toute de fer, Charrues de Lamoureux, Charrues tourné-oreille pour côtes, Herse carrées montant en bois, Herse toutes de fer, Herse-grubblers de fer, Boulevor-seurs à roues pour 2 chevaux, Cultivateurs, Sarcleurs et Ren-chausseurs, Arrache-souches et pierres, Baratto & Malzeur de Linch. Seaux à traire les vaches. Chargeurs de foin, Tom-bereaux à étendre le fumier, Machines à battre, Cribles van-neurs et séparateurs.

Machines à moudre de Vessot.

Ustensiles de buanderie et engins à vapeur, sur commande-etc. Assortiment de pièces de réparations pour instruments ci-dessus nommés, pour ceux de la maison Beauchemin & Fil, pour faucheuses, Buckey, etc. Dents de Faucheuses. Tors doubles.

Moulins à scie portatifs, Machine à battre à la vapeur. Ma-tériel de fromagerie.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec.

23 mai 1885.

## A VENDRE

10. Une terre de 6 arpents sur 25 arpents située dans la paroisse St-Arsène, comté de Témiscouata, avec un moulin à farine en pierre, un moulin à carder, à teindre, etc., et deux granges.

Ce moulin a été entièrement réparé à neuf il y a 3 ou 4 ans, a quatre paires de moulages, et c'est certainement un des établissements les mieux situés en bas de Québec.

20. Une terre de 6 arpents sur 38 arpents de profondeur, située au centre même de la ville de Fraserville, à la Rivière du Loup, avec une maison et autres bâtisses sus-érigées.

Cette propriété est aussi sans contredit des plus avantageusement située, et un des meilleurs établissements que peut désirer un cultivateur.

Conditions faciles. S'adresser à

J. B. POULIOT, Notaire,

Rivière du Loup (en bas).

3 décembre 1885.

## AUX CULTIVATEURS!

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants :

Arrache pierres et Souches, Aigniseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Boulevor-seurs à deux chevaux, Brouettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en versoir mobile pour côtes, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky, Charrues à trois sillons, Cromoires, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarcleurs et rancheuseurs.

Faucheuses pour un et deux chevaux améliorées Fanouses, pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gallons.

Godendard et Machine à scier les bûches.

Herse rotatoires, Herse carrées pour un et deux chevaux, Herse améliorées à charnière, Houe et Cultivateur à roues; Houe à la main, Hache-paille (assortis) s'agissant lui-même.

Leviers pour graisser les roues de voitures, Lavouses méca-niques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les patates, couper les germes, combinées, Manipulateur méca-nique pour le beurre.

Presse à foin.

Râteaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs à graines de jardin, Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant à un pouvoir quelconque.

Teneur de sac pour empocher, Tomberaux écossais, Tom-bereaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instru-ments agricoles.

CHEZ

## CHARLES T. COTE.

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

MAGASIN --- 191, RUE ST PAUL. } QUÉBEC  
FABRIQUE : 4 et 6, RUE DES BAINS. }

### Feuilles de rôle d'évaluation

A VENDRE au Bureau de la Gazette des Campagnes.  
Prix : 5 cts la feuille.